

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 6 mars 2020, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 27 février 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Épau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusé :** M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président.

**Absents :** M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

**Procurations :** M. Gérard GALPIN donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Fabien LORNE.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 **Modalités d'attribution de financement entre le Département et les porteurs de projets dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental de la Sarthe à signer, sur la base de la validation de la Conférence des financeurs du 11 février 2020 :

- les conventions relatives aux actions pluriannuelles 2020-2022 fixant l'attribution de financement, au titre de l'année 2020 ;
- les conventions relatives aux actions pour l'année 2020 ; les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et les avenants CPOM avec les résidences autonomie.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

2 **Convention pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile dans le Département de la Sarthe.**

**Validation des modalités d'attribution des aides et subventions 2020 axe 2**

Il est proposé à la commission permanente de valider les modalités d'attribution des subventions prévues dans le cadre de l'Axe II de la convention pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile, pour les actions 2.1 et 2.3. relatives aux heures de tutorat d'une part et à la mise en place de groupes d'analyses des pratiques, d'autre part.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

3 **Remise gracieuse de dette**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter une remise totale de la dette de Monsieur Claude T. de 670,22 € compte tenu de ses faibles ressources financières et de son impossibilité d'honorer sa dette.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

---

## Commission Insertion et Logement

4 **Insertion-Programme Départemental d'Insertion 2019-2021**

Il est proposé à la Commission permanente de valider et d'habiliter le Président à signer :

- la convention avec ATRE CHANTIER permettant de reprendre l'activité de l'Association Intermédiaire ATRE SERVICES,
- l'avenant n°2 à la convention avec le Centre Social Marie-Louise Souty permettant le passage de 8 à 10 places pour un montant total de 57 960 €,
- la convention de partenariat 2020/2021 avec le CEAS72 permettant le financement de 10 journées d'accompagnement à destination des organismes financés dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion pour un montant total de 10 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

- 5 **Logement - Conventions de partenariat de l'observatoire départemental de l'habitat**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer au titre de l'année 2020 la convention de partenariat entre le Département et l'Etat relative au financement du fonctionnement de l'observatoire de l'habitat et la convention de partenariat entre le Département et le CREHA Ouest relative au fichier de la demande locative sociale de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

- 6 **Logement - convention de partenariat 2020 entre l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ansa) et le Département dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Logement d'Abord**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat 2020 avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) dans le cadre d'une mission d'évaluation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Logement d'Abord et d'attribuer 10 000 € à l'ANSA.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

- 7 **Logement - Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Logement d'Abord - convention avec l'association TARMAC pour la création d'une plateforme de recherche de logements privés à destination de personnes avec de faibles ressources**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec l'association TARMAC pour la création d'une plateforme de recherche de logements privés à destination de personnes avec de faibles ressources.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

**M. Christophe ROUILLON, membre du Conseil d'administration de l'Association Tarmac, ne prend part ni au débat ni au vote.**

---

## **Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

- 8 **Opendata - Convention de mutualisation de plateforme avec la Région**  
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention de partenariat pour la mutualisation de la démarche d'ouverture des données publiques dans le cadre des engagements du Département au titre de l'opendata et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention ainsi que les pièces y afférentes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

- 9 **Adhésion au GIP CapDemat**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention et les pièces y afférentes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

10 **Réseau de distribution publique d'électricité et mise en souterrain du réseau téléphonique existant**

Il est proposé à la Commission Permanente de prendre acte, à la date du 1er février 2020, le récapitulatif des opérations, et les listes telles que proposées dans les annexes jointes (B1, B2, B3), des opérations de dissimulation du réseau qui s'imputeront en fonction de l'état d'avancement des opérations aux différentes lignes budgétaires dédiées à cet effet et de rappeler les principes d'intervention du Département en matière d'électrification rurale.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

11 **Intégration d'un nouveau membre dans le groupement de commande des bornes de recharge pour véhicules électriques**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à modifier la liste des membres du groupement de commandes en y intégrant la commune de Saint Léonard des Bois.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

---

## **Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

12 **Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 2 882,18 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

13 **Dotation de fonctionnement complémentaire pour les collèges Joséphine Baker et les Sources au Mans**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement de 5 000 € aux collèges Joséphine Baker et les Sources au Mans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

14 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 15 102,72 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

15 **Maison de l'Europe Convention 2020**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention 2020 avec la Maison de l'Europe et d'autoriser le Président à la signer.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

## Commission Infrastructures routières

### 16 **Convention voirie départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec les communes de Loué et de Mareil-en-Champagne et la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen, relative à la déviation de Loué.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 17 **Cession à la commune de Nogent le Bernard d'une parcelle départementale pour implantation d'un pylône Free**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition au profit de la commune de Nogent-le-Bernard d'une partie d'environ 100 m<sup>2</sup> de la parcelle départementale section E n° 931 au prix de 1 €/m<sup>2</sup> pour l'implantation d'une antenne FREE MOBILE et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 18 **Cession de l'ancien centre d'exploitation de Vibraye**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de la parcelle section AV n° 380 à Vibraye au profit de l'EIRL GAUTHIER MARCHAND, pour un prix de 80 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 19 **Cession de l'ancien centre d'exploitation de Montbizot**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser, en complément, la cession de la parcelle section AB n° 256 à Montbizot, au profit de la SARL LJC AUTO, avec les parcelles cadastrées précédemment visées dans le rapport du 20/09/2019, soit ZI n° 30, AB n° 126, n° 127, n° 148, n° 183 et n° 254, moyennant un prix de 72 450 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 20 **Cession à titre gracieux d'un appareil de contrôle de laboratoire routier**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession à titre gracieux à Le Mans Université d'un appareil du laboratoire routier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 21 **Relèvement à 90 km/h de la vitesse maximale autorisée sur les routes départementales de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le relèvement de la vitesse à 90 km/h sur les sections de routes hors agglomération relevant de sa compétence et ne comportant pas au moins deux voies affectées à un même sens de circulation, par arrêté motivé pris après avis de la commission départementale de la sécurité routière et sur la base d'une étude d'accidentalité.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour et 6 abstentions.**

22 **Modification de la répartition du programme 2020 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de la répartition du programme 2020 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

23 **Conventions ENEDIS/Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de mise à disposition de servitudes consenties à titre gratuit, de raccordement avec ENEDIS sur des parcelles départementales et d'habiliter le Président à signer les actes correspondants et tous documents y afférents.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

**Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

24 **Artisanat - commerce**

Il est proposé à la Commission permanente : d'allouer une subvention de 35 000 € à la commune de Semur en Vallon au titre de l'aide aux communes et communautés de communes rurales pour le maintien du commerce de proximité.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

25 **Conventions de servitude de passage entre le Département et ENEDIS pour les communes de Luceau et Beillé**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter les deux conventions de servitude de passage aux projets d'ENEDIS sur les communes de Luceau et Beillé et ce, pour qu'ENEDIS puisse procéder à la construction et à l'entretien de ses installations électriques;
- de préciser que ces conventions sont consenties à titre gratuit, et qu'ENEDIS se chargera de la publication aux hypothèques ;
- d'habiliter le Président à signer les deux conventions de servitude de passage et tout document relatif à ces opérations.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

26 **Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder une aide globale de 2 600 € à 13 Jeunes Agriculteurs dont la liste figure en annexe 1, à raison de 200 € chacun, dans le cadre du Stage Préparatoire à l'Installation dispensé par la Chambre d'agriculture section Sarthe;
- de valider le cadre d'aide pour la transformation de produits agricoles à la ferme hors filière viticole et son règlement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

27 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes :

- dans le cadre de la nouvelle dynamique en faveur du bocage : 7 744 € pour les agriculteurs, 3 690 € pour les particuliers, associations ou entreprises, 800 € au titre des frais d'ingénierie à la Chambre d'Agriculture,
- 250 € à chacun des sept collèges retenus dans le cadre de ce dispositif pour la prise en charge d'un transport.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

28 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter la programmation des aides 2020 d'alimentation en eau potable des communes rurales et de subventionner sur celle-ci les dossiers mentionnés en annexe 1 pour un montant de 307 113 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

29 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 150 000 € au titre des équipements structurants d'enseignement artistique ; 30 600 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 52 600 € au titre du soutien aux actions de sensibilisation ; 52 725 € au titre des scènes missionnées ; 70 000 € au titre des aides aux lieux culturels associatifs en investissement ; 7 400 € au titre des festivals ; 3 600 € au titre des manifestations culturelles diverses et d'autoriser le Président à signer la convention avec la Fédération Musicale de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour , 1 contre et 4 abstentions.**

30 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions pour un montant global de 41 950 € à des acteurs patrimoniaux et d'autoriser le Président à signer la convention financière avec l'association Maine Sciences.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

31 **Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer deux prêts d'honneur remboursables dans un délai de quatre ans à deux étudiants originaires de la Sarthe représentant un engagement total de 4 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

32 **Aides aux associations culturelles - aides aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des aides :

- aux associations "Donner à Voir", "Les Amis des Printemps Poétiques" et "Sablé sur Livres".
- aux animations culturelles aux communes d'Arnage, Conlie, Connerré, Ecommoy, La Flèche, Le Grand-Lucé, Mayet, Noyen-sur-Sarthe, Saint-Calais, Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Teloché et le SIVOM de Laigné/Saint-Gervais-en-Belin dans le cadre du "Prix des Lecteurs Le Mans/Sarthe", de la "Nuit de la lecture" et des spectacles "Tourne ma Neige".

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

33 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 95 100 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

34 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un crédit de 2 900 € au Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée pour l'organisation du moto-cross international représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

35 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 11 500 € à l'Association Ouest Sports et Loisirs pour son projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

36 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer 1 425 000 € à Sarthe Tourisme et 27 500 € à l'association Transvap, au titre du fonctionnement 2020
- de valider l'avenant à la convention avec l'association IFIAA et les mises à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées et d'habiliter le Président à le signer,
- d'autoriser le Président à signer la convention pour le Comité d'Itinéraire V47 et la nomination des deux représentants du Département au Comité.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

**Mme Véronique RIVRON, M. Dominique LE MÈNER, Membres de Sarthe Tourisme, ne prennent part ni au débat ni au vote.**



## Commission Finances, Ressources et Administration générale

### 37 Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Mulsanne

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 350 637 € destiné à financer la construction de 16 logements locatifs individuels situés rue du Stade à Mulsanne.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 38 Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - La Suze sur Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant total de 789 828 € destiné à financer la construction de 9 logements locatifs individuels situés Cité des Rosiers à La Suze sur Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 39 Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Saint-Georges du Bois

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 835 092 € destiné à financer la construction de 12 logements locatifs collectifs situés rue Saint-Bartholoma à Saint-Georges du Bois.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 40 Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Thoiré sur Dinan

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 381 685 € destiné à financer la réhabilitation des 18 logements du foyer pour personnes handicapées "Les Sorelles" de Thoiré sur Dinan.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 41 Astreintes au sein de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité du Département de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter la liste des emplois autorisés à réaliser des astreintes au sein de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité du Département
- de modifier la délibération n°63 de la Commission permanente du 26 avril 2019 pour la partie relative aux astreintes au sein de la Direction Générale de la Solidarité du Département.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

42 **Associations diverses**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions pour un montant global de 25 950 € pour soutenir les activités des associations sarthoises.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

43 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission Permanente de répartir un crédit de 1 800 € aux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

44 **Rectification d'une erreur matérielle-délibération n°26 du 20 janvier 2020 - Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat-Marolles Les Braults**

Délibération rectificative suite à une erreur matérielle dans la délibération n°26 de la Commission permanente du 20 janvier 2020, il été inscrit "un prêt d'un montant de 678 548 €". Or, le montant du prêt est de 674 548 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

45 **Assurances responsabilité civile - Compte-rendu annuel**

Il est rendu compte à la Commission permanente de la délégation accordée au Président du Conseil départemental en matière de responsabilité civile pour indemniser les victimes dont le préjudice est inférieur à 1 500 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

46 **Sinistre incendie du foyer de l'enfance - Acceptation de la proposition d'indemnisation**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter la proposition de l'assureur au titre de l'indemnisation des dommages résultant de l'incendie ayant touché le foyer de l'enfance en avril 2019.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h17

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.